

C'est uniquement à partir du XVIIIème siècle que la femme connaît une évolution en matière de droit civique et de liberté en France. Auparavant la femme ne possédait aucune des jouissances du citoyen masculin. Nous pouvons voir que la littérature, de la plus ancienne à nos jours, illustre bien cette évolution de la place de la femme dans la société.

Remontons à l'**antiquité grecque**, dont la misogynie et le machisme était caractéristique de cette société dont l'image et le statut de la femme était peu enviable et très négative. Les femmes sont totalement soumises aux volontés des hommes et des dieux. Nous pouvons le voir avec *L'Illiade*, à travers le personnage d'Hélène qui n'a pas choisit son destin car elle a été offerte à Paris par Aphrodite. On voit donc qu'elle ne contrôle pas son destin.

Leur sort n'est pas plus enviable dans le **monde romain** où seuls les hommes jouissent du pouvoir (Les citoyens romains uniquement). La femme est la propriété du père puis de son mari qui a le droit de vie ou de mort sur elle, droit qu'il possède aussi sur ses esclaves.

A partir du **Xème-XIème siècle**, le mariage apparaît comme le garant de l'héritage, les femmes enfantent pour offrir un héritier de sexe masculin qui bien sûr est privilégié. Elles ne s'occupent ni de gérer les biens, ni de l'héritage.

A la **Renaissance**, le statut de la femme n'évolue guère. Elles ont pour rôle d'enfanter, comme précédemment, d'élever les enfants, de gérer le ménage (de s'occuper des travaux indignes des hommes). Mary de Gournay amie de Montaigne, publie en 1595, un essai nommé *Égalité des Hommes et des Femmes* où elle dénonce les différences de statut entre les individus de sexes masculins et féminins. Elle dénonce la privation du bonheur des femmes, qui sont condamnées à être cantonnées au rôle de reproductrices, et de mères.

Pour terminer, au **XVIIème siècle**, la femme à toujours comme rôle principal celui d'être une épouse. Par intérêt (dot) ou par vanité, les femmes étaient promise parfois dès l'enfance et se mariaient vers 12 ans. On voit donc bien que la femme n'a ici aucune liberté et aucun droit puisqu'elle ne possède pas de libre arbitre permettant le choix de son avenir. Puis comme tout au long de l'histoire de l'humanité, son rôle reste inchangé : celui d'être une mère pour perpétuer la race humaine (et, moins philosophiquement, le nom de famille). La femme à cette époque passait la plupart de son temps enceinte, car le taux de mortalité était assez élevé puis à cette époque là il n'était ni question de contraception et encore moins d'avortement.

Il faudra attendre le XVIIIème siècle, notamment grâce à la Révolution Française pour que le rôle de la femme dans la société commence à évoluer. Une évolution lente qui durera entre deux et trois siècles avant que la femme puisse enfin jouir des mêmes droits que les hommes, cette même évolution que l'on retrouve dans la littérature à travers différentes héroïnes. Nous pouvons donc nous demander, comment la condition de la femme en France se reflète-t-elle à travers les héroïnes de roman ?

Au 18^{ème} siècle, la morale dominante veut toujours cloîtrer les femmes chez elles ou... au couvent. Mais en 1790, la femme a le même droit à l'héritage que les enfants de sexe masculin.

Ce siècle vit par ailleurs des émeutes, des révoltes un peu partout en Europe, et dans ces combats les femmes sont au premier rang et jouent un rôle décisif dans la Révolution française. **La Révolution française de 1789** pose le principe de l'égalité de tous, toutefois il n'est pas appliqué : les femmes n'ont pas accès au droit de vote.

La Révolution a donc permis la mise en question de l'égalité entre hommes et femmes, sans aller pour autant au bout de sa démarche, elle reconnaît tout de même à la femme la personnalité civile. Certes, les révolutionnaires proclament : " Tous les hommes naissent égaux... ", mais pour les femmes, c'est une autre histoire, même si elles sont partie prenante dans la prise de la Bastille, ainsi que dans les journées de 1792 et 1793. D'ailleurs, Olympe de Gouges, femme révolutionnaire, avait publié en 1791 sa déclaration des droits de la femme et de la citoyenne se terminant par cette phrase célèbre : " Si la femme a le droit de monter à l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ". Elle fut guillotinée le 3 novembre 1793

<http://femme-homme-taches.e-monsite.com/pages/la-legislation-la-politique.html>

Nous sommes cruelles = film

<http://danae.over-blog.org/article-19138335.html>

Traité de savoir survivre de Philippe Val